Aqua Nord

REVUE DE PRESSE 2017

Le Gratuit Nord – 24 novembre 2017

Trophées du Tourisme 2017 : Oasis et Gecko Évasion, lauréats

Le 9 novembre dernier, s'est tenue la cérémonie de remise de prix des Trophées du Tourisme 2017 de la province Sud. Le nom des deux lauréats a été révélé au grand public par Martine Lagneau, Présidente de Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud : l'Oasis de Tendéa a remporté le Prix du Public et Gecko Évasion, le Prix du Jury. Les deux gagnants ont tous les deux lancé leur activité très récemment. Ils remportent ainsi un an de soutien promotionnel et une aide financière de 200 000 francs de la part de Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud.

L'eau à l'honneur à la Foa

Le Conseil de l'eau de La Foa, Farino et Sarraméa a organisé le week-end dernier la Fête de l'eau au bord de la rivière de La Foa. Un week-end bien animé marqué par le partage et la découverte. La Calédonienne des Eaux et Aqua Nord avaient tenu à faire parti de l'aventure en proposant un bar à eau. Quatre eaux à disposition des visiteurs, trois minérales, une du robinet, les visiteurs devaient deviner laquelle venait du robinet. Et les Lafoyiens connaissent plutôt bien leur eau, car ils ont été plutôt nombreux à trouver la bonne réponse.

Sécurité renforcée pour les vols intérieurs

Afin de renforcer la sécurité des vols intérieurs, de nouvelles mesures de sûreté seront progressivement déployées au sein des aéroports du territoire, à partir de 2018, informe la CCI. Les passagers devront dorénavant se présenter à des postes d'inspection filtrage avant leur embarquement.

En Nouvelle-Calédonie, elles sont déjà appliquées à l'aéroport international de Nouméa-La Tontouta, et elles le seront bientôt, sur demande de l'État, à Nouméa–Magenta, à l'issue du 1er trimestre 2018 ; à Lifou–Wanaham et à l'Île des Pins–Moué fin 2018 ; à Ouvéa-Ouloup et Maré–La Roche en 2019, et à Koné en 2021.

Redéfinition du règlement intérieur des écoles de la province Sud

« Des mesures éducatives plus claires, des sanctions adaptées aux situations et inscrites pour tous. Le nouveau règlement intérieur des écoles publiques en province Sud, qui fixe les droits et obligations de tous les membres de la communauté éducative, adopté à l'unanimité lors de l'assemblée de Province du 17 novembre, sera appliqué dès la rentrée 2018. L'objectif ? Renforcer les règles de conduite afin de davantage sanctuariser les écoles face à la violence », indique la province Sud. Les principales évolutions de ce règlement qui n'avait pas été modifié depuis 2012 : « *Un encadrement plus précis des pratiques, une gradation des sanctions en cas de manquement au règlement intérieur, avec une approche éducative systématique, et une sécurisation juridique des personnels enseignants. Il s'agit de systématiser une feuille de route à l'intention de tous les membres de la communauté éducative* », précise la province.